

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 octobre 2019

Renouvelé à Nevers, Keolis confirme son expertise dans la conception de solutions de mobilité adaptées aux réseaux urbains de villes médianes

- Le 28 septembre 2019, les élus de Nevers Agglomération ont renouvelé leur confiance au Groupe Keolis pour l'exploitation du réseau de transport public *Taneo*.
- D'une durée de 6 ans, le nouveau contrat de délégation de service public débutera le 1^{er} janvier 2020. Il générera un chiffre d'affaires cumulé d'environ 42 millions d'euros.
- Exploitant du réseau depuis 12 ans, Keolis aura pour mission de renforcer l'offre de transport au sein de l'agglomération, notamment en facilitant l'accès au transport à la demande (TAD) et en déployant le paiement sans contact.
- D'ici la fin du contrat, Keolis s'engage ainsi à augmenter la fréquentation de 11% et les recettes de 25% sur l'ensemble du réseau.

A l'issue d'un appel d'offres, Nevers Agglomération a choisi de renouveler Keolis pour l'exploitation et la maintenance de son service de transport public urbain *Taneo*, afin d'offrir une mobilité plus attractive et plus connectée aux 67 000 habitants des 13 communes de l'agglomération.

Une offre de transport enrichie

Afin de répondre aux besoins accrus de déplacements des voyageurs au sein de l'agglomération, le nouveau réseau *Taneo* évoluera, dès septembre 2020, avec un renforcement des services existants :

- **10 lignes de bus régulières**, du lundi au samedi de 6h30 à 20h00, dont 2 lignes structurantes.
- **3 lignes de bus**, le dimanche, desservant désormais trois communes supplémentaires.
- **18 lignes à vocation scolaire**, dont 11 ouvertes à tous les voyageurs.
- **1 navette électrique de centre-ville**.
- **4 lignes de transport à la demande (TAD)**, disponibles toute la journée.
- **Des services de TAD complémentaires en début et en fin de journée :**
 - o *Primo* : desserte de l'hôpital et de la gare, dès 6h00 du matin.
 - o *Noctibus* : le service de soirée déjà existant (jusqu'à 21h45 en semaine et 22h45 les vendredis et samedis) offre dorénavant une correspondance garantie avec les derniers trains.
- **Un service de transport pour les personnes à mobilité réduite (TPMR).**

- **Des services de navettes les soirs de spectacles et de matchs du club de rugby** de Nevers.
- **Une flotte de 50 vélos électriques, de 10 trottinettes électriques** et de deux remorques à vélos pour enfants.

Une expérience voyageur plus connectée

Dès 2020, plusieurs offres digitales seront déployées et contribueront à renforcer le positionnement de Nevers Agglomération en tant que territoire innovant et ville intelligente :

- **Une solution de paiement sans contact**, disponible dès juin 2020, permettra aux voyageurs de régler et valider leur trajet directement avec leur carte de paiement sans contact ou leur smartphone.
- **Le nouveau site internet**, intégré dans l'application *NeversDansMaPoche*, développée par l'Agglomération, offrira une nouvelle interface de réservation pour les services de TAD et permettra d'acheter son titre à distance via la boutique en ligne.

Un réseau plus inclusif avec des tarifs ajustés

Désireux de répondre aux besoins de mobilité de tous les voyageurs, Nevers Agglomération et Keolis souhaitent rendre le réseau plus inclusif et accessible grâce à :

- **La baisse des tarifs**, avec la poursuite de la gratuité des transports pour les moins de 11 ans, l'instauration du tarif à moitié prix pour les 11-25 ans, ainsi que deux mois offerts pour toute souscription à l'abonnement annuel. Ces nouveaux tarifs et services visent également à inciter les voyageurs à acheter leur titre avant la montée, afin de fluidifier le trafic et d'augmenter la vitesse commerciale.
- **La possibilité de voyager gratuitement sur le réseau tous les premiers samedis du mois**, ainsi que les samedis de décembre, pour promouvoir l'utilisation des transports en commun et contribuer au dynamisme du commerce local.
- **La création, en 2020, d'une agence itinérante**, qui se déplacera dans les communes de l'agglomération, **et d'un service d'accompagnement des voyageurs** pour leur premier trajet afin d'encourager l'utilisation du réseau *Taneo*.

Chiffres clés du nouveau réseau *Taneo*

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- 40 véhicules- 85 salariés- 1 950 000 km parcourus par an- 3 531 000 voyages par an en 2025- 1 410 000 € de recettes commerciales en 2025 |
|--|

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 66 200 collaborateurs répartis dans 15 pays et a réalisé, en 2018, un chiffre d'affaires de 5,9 milliards d'euros. En 2018, 3,3 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

* Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Sénégal et en Suède.

CONTACTS

Céline Pasqualini

Directrice des relations médias

01 71 32 93 01

celine.pasqualini@keolis.com

Alexandre Poidevin

Responsable des relations médias

01 71 32 97 03

alexandre.poidevin@keolis.com